



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 05-mai-2020

Version 9

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** COPPER ANTI-SEIZE LUBRICANT 16 OZ.

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 31163

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Lubrifiant

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, Ohio 44139 USA  
Telephone: 1-87-Permatex  
(866) 732-9502

#### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

#### Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse de courriel** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité

Catégorie 1B

### Éléments d'étiquetage

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

#### Mot indicateur

**Danger**

Peut provoquer le cancer

**Aspect** Cuivre**État physique** Pâte Liquide**Odeur** Pétrole**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non applicable

**Autres informations**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

27.25 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	30 - 60
talc	14807-96-6	10 - 30
calcaire	1317-65-3	10 - 30
cuivre	7440-50-8	3 - 7
graphite	7782-42-5	1 - 5
silice	7631-86-9	1 - 5

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence. Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler.

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec la substance, laver les yeux ou la peau immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver à l'eau et au savon.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

#### **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse régulière, Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse normale, Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque, Endiguer l'eau de lutte contre le feu pour une élimination ultérieure

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Certains produits peuvent brûler, mais aucun ne s'enflamme facilement. Ces substances désignées par un « P » peuvent se polymériser de façon explosive lorsque chauffées ou impliquées dans un feu. Certains produits peuvent être transportés chauds.

#### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Si sans risque, arrêter la fuite.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher la formation d'un nuage de poussière.

**Méthodes de nettoyage** Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non

combustible. Avec une pelle propre, mettre le produit dans un contenant propre et sec et recouvrir sans serrer; éloigner les contenants de la zone de déversement. Ramasser avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et transférer dans un contenant pour en disposer plus tard. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion.

**Prévention des dangers secondaires**

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage**

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts, Acides, Alkalis

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	(vacated) TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable dust <1% Crystalline silica, containing no Asbestos TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more; use Quartz limit	IDLH: 1000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> containing no Asbestos and <1% Quartz respirable dust
calcaire 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable dust
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> fume	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> fume TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Cu dust, fume, mist	IDLH: 100 mg/m <sup>3</sup> dust, fume and mist TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> dust and mist TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> fume
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust synthetic TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction synthetic (vacated) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	IDLH: 1250 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> natural respirable dust
silice 7631-86-9	-	TWA: 50 µg/m <sup>3</sup> excludes construction work, agricultural operations, and exposures that result from the processing of sorptive clays (vacated) TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> <1% Crystalline silica TWA: 20 mppcf : (80)/(%) SiO <sub>2</sub> mg/m <sup>3</sup> TWA	IDLH: 3000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

**Protection respiratoire** Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Pâte Liquide  
**Aspect** Cuivre  
**Odeur** Pétrole  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	216 °C / 421 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	Butyl acetate = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	Air = 1
Densité relative	1.21	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

### Autres informations

**Point de ramollissement** Aucun renseignement disponible  
**Masse moléculaire** Aucun renseignement disponible  
**Teneur en COV** 0%  
**Densité** Aucun renseignement disponible  
**Masse volumique apparente** Aucun renseignement disponible

**TDAA (température de décomposition auto-accélérée)** Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucun renseignement disponible

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides, Alkalis

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone  
Oxydes métalliques  
Composés halogénés

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	> 15 g/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	-
graphite 7782-42-5	-	-	> 2000 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
silice 7631-86-9	= 7900 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	> 2.2 mg/L ( Rat ) 1 h

### Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	A2	Group 1	Known	X
talc	-	Group 3	-	X

14807-96-6				
silice 7631-86-9	-	Group 3	-	-

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - *cancérogène suspecté pour l'être humain*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - *Cancérogène pour l'homme*

Inclassable comme *cancérogène pour l'humain*

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - *cancérogène connu*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - *Présent*

**Toxicité chronique**

Peut causer des effets indésirables au foie.

**Effets sur les organes cibles**

Système vasculaire central (SVC), Yeux, rein, Foie, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 18281 mg/kg

ETAmél (cutané) 6332 mg/kg

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin grave selon DOT.

**Écotoxicité**

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

**Persistance et dégradation**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT**

Nom d'expédition

Non réglementé

Polluant marin

Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin grave selon DOT.

**IATA**

Nom d'expédition Non réglementé

**IMDG**

Nom d'expédition Non réglementé

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)  
 LIS/LES Est conforme à (aux)  
 EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)  
 ENCS Non déterminé  
 IECSC Est conforme à (aux)  
 KECL Est conforme à (aux)  
 PICCS Est conforme à (aux)  
 AICS Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
cuiivre - 7440-50-8	1.0

**SARA 311/312 Catégories de****dangers**

Danger aigu pour la santé Oui  
 Danger chronique pour la santé Non  
 Risque d'incendie Non  
 Risque de décompression soudaine Non  
 Danger de réaction Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
cuiivre 7440-50-8	-	X	X	-

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
cuiivre 7440-50-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ



**États-Unis - Réglementations  
des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
silice 7631-86-9	*Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
talc 14807-96-6	X	X	X
calcaire 1317-65-3	X	X	X
cuivre 7440-50-8	X	X	X
silice 7631-86-9	-	X	X
graphite 7782-42-5	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**Classe de dangers du SIMDUT**

D2A - Matières très toxiques

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 05-mai-2020

**Avis de non-responsabilité**

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

**Fin de la fiche signalétique**